

COMMUNE DE CATENAY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 31 mai 2018

L'an deux mil dix-huit, le jeudi trente et un mai à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué le 22 mai 2018 s'est réuni sous la présidence de Monsieur Norbert CAJOT, Maire.

Présents : M. Éric PHILIPPE, M. Jean-Claude FLEURY, M. Alain OLIVIER, , Mme Chantal DONCKELE, M. Alain DOUBLET, Mme Marie GUENET, M. Philippe CAUVILLE, M. Bertrand RETOUT

Absents excusés : Maryse TREHIN, Mme Isabelle LEMERCIER, M. Patrick ROBIN, Mme Émilie LEMOUCHER M. Didier CUVILLY Mme Isabelle QUINTARD

Procuration : Didier CUVILLY donne pouvoir à M. Alain OLIVIER
M. Patrick ROBIN donne procuration à Chantal DONCKELE
Mme Émilie LEMOUCHER donne procuration à M. Norbert CAJOT
Mme Isabelle QUINTARD donne pouvoir à Marie GUENET
Mme Maryse TREHIN donne pouvoir à Jean-Claude FLEURY

Secrétaire de séance : Mme Chantal DONCKELE

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre d'absents excusés : 6

Emprunts pour les travaux effectués par le SDE76

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal du programme d'investissement de l'exercice 2018 « EP-2018 M592 Carrefour de la Forge et Rue St Clair » et « EFF+EP-2017 M2016 Rue St Clair » réalisé par le Syndicat Départemental d'Electrification de Seine-Maritime (SDE76).

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après échange de vues :

- Prend en considération et approuve le programme d'investissement qui lui est présenté ;
- Détermine comme suit les moyens financiers à envisager pour faire face aux dépenses du projet.

PLAN DE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Montant HT	73 955,28 €
Montant FCTVA	15 466,94 €

Mode de financement proposé :

Emprunt moyen long terme :	57 715,28 €
Préfinancement du FCTVA	10 826,94 €

M. le Maire présente au conseil municipal les offres de financement reçues.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire et après échange de vues, prend en considération et approuve la proposition de M. Le Maire et après avoir délibéré :

- Décide de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie-Seine le financement nécessaire correspondant au plan de financement sus décrit, soit :

Financement « moyen/long terme » montant total du financement : 57 715.28 € , répartis suivant modalités ci-dessous :

Montant de l'emprunt :	57 715,28 €
Taux actuel :	0,95 %
Durée du crédit	9 ans
Modalités de remboursement :	annuel
Type d'échéances :	échéances constantes

- Décide de recourir à un financement court terme pour le préfinancement du FCTVA :

Montant :	10 826,94 €
Taux :	0.40 %
Durée :	2 ans

Avec paiement du capital in fine.

- Prend l'engagement au nom de la Collectivité :
 - D'inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement du capital et des intérêts des emprunts ainsi contractés ;
 - De rembourser l'emprunt à court terme dès récupération du FCTVA ou au plus tard à la date d'échéance prévue initialement au contrat.
- Confère en tant que besoin, toutes délégations utiles à M. le Maire pour la réalisation de ces concours, la signature des contrats à passer avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Normandie-Seine et l'acceptation de toutes conditions qui y sont insérées.

Intervention M. Molkou - Historien

M. Molkou, historien, est intervenu le jeudi 31 mai 2018 devant le conseil municipal pour proposer ses services en vue d'établir un livre sur la commune de Catenay.

Après concertation, le conseil municipal décide

- d'accepter la proposition de M. Molkou après réception du devis ;
- autorise M. le Maire à signer le devis et tout document référent à ce service.
- de verser un acompte à M. Molkou à la moitié du travail et le solde à réception des livres.

Fait et délibéré ce jour,

Le Maire,
Norbert CAJOT